

Aurélien Taché a encore sévi : crédit d'impôt de 1500 euros si vous accueillez un clandestin

écrit par Christine Tasin | 18 octobre 2018



Macron ne réussit pas à convaincre les Français des bienfaits de l'immigration et de l'islamisation ?

Pas grave, une de ses âmes damnées est montée au feu, suivie par d'autres âmes damnées, les députés LREM (et toute la gauche on peut l'assurer, même si je n'ai pas vérifié). Ils ont voté la loi. Elle sera sans doute retoquée par le Sénat, mais comme en fin de compte c'est l'Assemblée qui décide, on est mal partis...

L'appât du gain et la haine atavique des impôts feront-ils oublier les agressions, le conflit de civilisation, l'invasion islamique, la disparition du porc et du vin chez les Français ? Combien de volontaires ?

Intéressante réponse à suivre...

Naturellement il va y avoir une triche monumentale, puisque ce sont les associations qui, en France, gèrent les clandestins.

Combien d'attestations faites aux copains et à la famille pour leur permettre de bénéficier des 1500 euros ? Et ils n'auront sans doute pas vu le bout du nez d'un seul clandestin...

Encore une belle niche fiscale réservée aux copains des copains et, hélas aussi, aux familles moyennes qui, bien que se levant tôt, ont du mal à joindre les deux bouts et répondront présent.

Et des déductions d'impôts pour favoriser l'accueil des étrangers, est-ce bien légal ?

Et pour l'accueil d'un SDF bien de chez nous, combien de déduction ordure Taché ?

Des ordures, ces Macroniens. Des ordures. Je me répète mais ça fait du bien.

Les députés votent une aide fiscale pour l'accueil des réfugiés

PARIS (Reuters) – Les députés français ont adopté mercredi, contre l'avis du gouvernement, un amendement instaurant un crédit d'impôt pour les particuliers accueillant chez eux des réfugiés en situation régulière.

Présenté par le député LaRem Aurélien Taché avec le soutien d'une cinquantaine d'élus de la majorité, l'amendement vise à « permettre une meilleure intégration des réfugiés en France »

Il prévoit un crédit d'impôt de cinq euros par nuitée, dans la limite de 1.500 euros par an.

Cette proposition figurait dans un rapport pour favoriser l'intégration des immigrés remis en février par Aurélien Taché au Premier ministre Edouard Philippe.

Elle a été adoptée lors d'un vote à main levée lors de l'examen en séance du projet de loi de finances 2019 à l'Assemblée nationale.

Le rapporteur général du budget, Joël Giraud, avait rendu un avis défavorable en invoquant la complexité du contrôle de l'hébergement des réfugiés par des associations actives dans ce secteur, qui délivreront les certificats permettant aux particulier de demander le crédit d'impôt.

Il a fait valoir en outre qu'une partie des personnes qui hébergent des migrants ne souhaitent pas le faire avec une contrepartie financière. « J'en connais beaucoup, pour habiter dans une région où cette pratique est extrêmement importante », a dit le député des Hautes-Alpes.

(Yann Le Guernigou, édité par Yves Clarisse)

<https://www.boursorama.com/actualite-economique/actualites/les-deputes-votent-une-aide-fiscale-pour-l-accueil-des-refugies-75e49956e7a95acdf497bd01dd7c7a62>

Note pour ceux qui ne connaîtraient pas Taché

Le plus fidèle caniche de Macron, qui défend sur tous les plateaux les idées de son maître :
partisan du voile dans l'entreprise, partisan de l'ouverture du fonctionnariat aux étrangers, partisan de l'ouverture totale des frontières à ceux qui veulent venir d'installer chez nous....